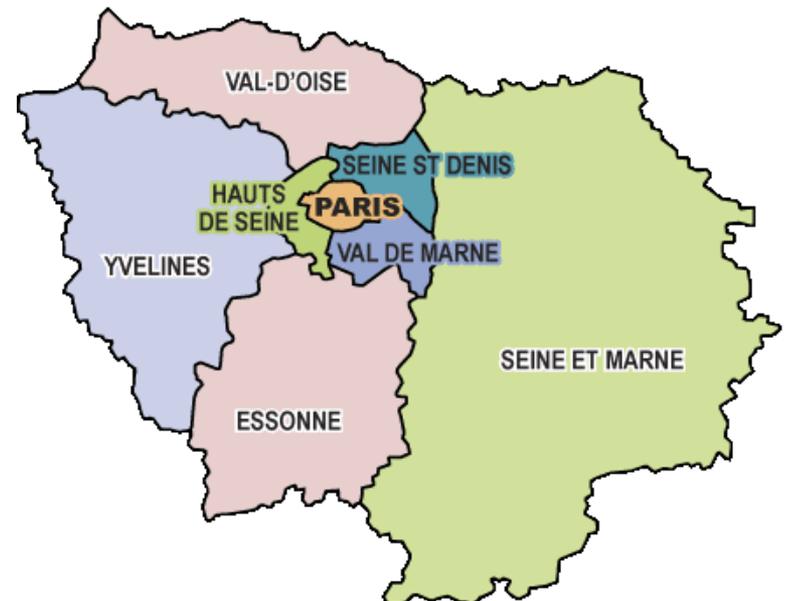




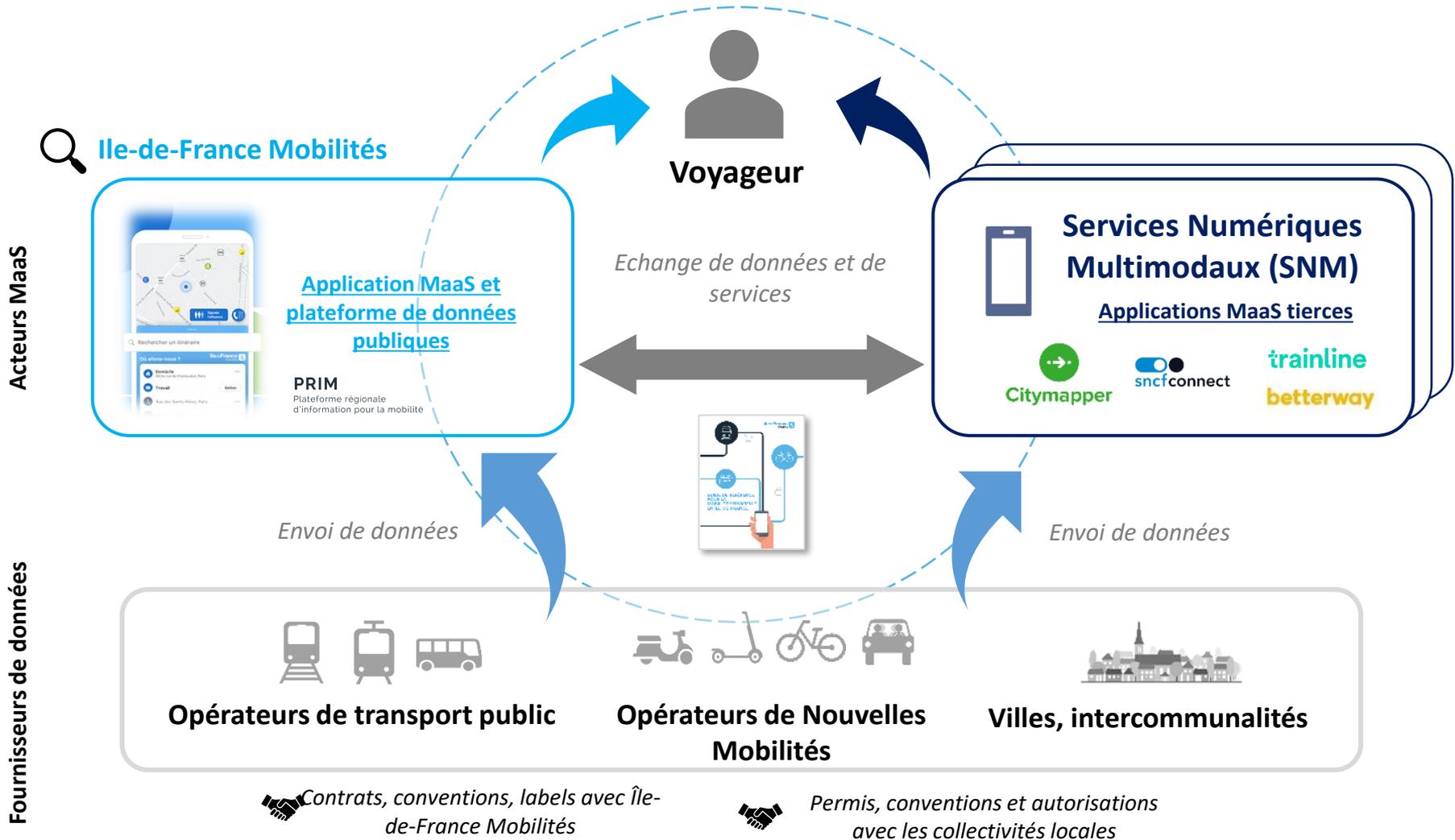
Le MaaS public d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice de la mobilité d'un territoire unique de par sa superficie et son nombre d'habitants

- **12.3 millions d'habitants**, presque 20% de la population française
- Une zone de **12,012 km²** (dont 77% de zone rurale)
- **La première zone d'emploi** en Europe et la **première destination touristique** au monde (50 millions de touristes par an)
- **43 millions de trajets par jour** incluant l'ensemble des modes de transport (EGT 2018), **9.4 millions** en transport en commun
- **70%** de ces trajets sont réalisés en dehors de Paris. Les trajets entre Paris et la banlieue représentent uniquement **10%** des voyages journaliers
- **8 Départements & 1 277 municipalités**



Dans le cadre du MaaS, Ile-de-France Mobilités régule et coordonne un écosystème MaaS en Ile-de-France...



Un MaaS public pour offrir un service d'information aux usagers, couvrant tous les modes de transport sur leur territoire, visant à atteindre les objectifs de la politique de mobilité du territoire

Un MaaS public ...

1. Vertueux

Afin de...

1. Faciliter l'atteinte des objectifs des politiques de mobilité ;
2. Traiter de manière vertueuse les volets physiques et numériques ;
3. Garantir l'équité entre les différents modes de transport ;
4. D'enrichir les politiques de mobilité.

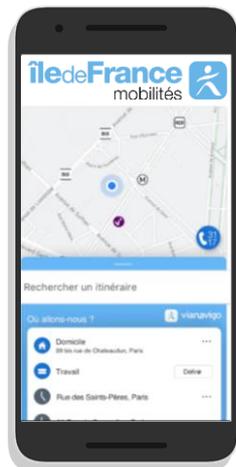
2. Aligné sur une vision long terme

Afin d'inscrire la mobilité :

1. De façon pérenne dans le territoire ;
2. Dans une démarche d'accessibilité ;
3. Au plus proche des besoins de déplacement des Franciliens ;
4. Sans publicité : focalisé sur les besoins de déplacement des usagers

Le MaaS public d'Île-de-France Mobilités s'articule selon deux volets : un volet numérique, à travers son application MaaS, et un volet physique, à travers la création d'infrastructures et de pôles de mobilité dédiés

Le volet numérique



- Multimodalité
- Intermodalité
- Information voyageur
- Billettique

Le volet physique



Le MaaS public d'Île-de-France Mobilités



Les données

Les données aident Île-de-France Mobilités à mieux piloter ses politiques de mobilité. Les données collectées sont une source importante d'informations qui peuvent aider à mesurer si les politiques mises en place sont efficaces et aider à définir les prochaines politiques de mobilité au plus proche des besoins de déplacement des Franciliens.